



Appel à projet / Années 2022-2025

RESIDENCE DE TERRITOIRE : CULTURE, TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDARITE

Ville de Schiltigheim, Ville de Bischheim, Emmaüs Mundo

ARTICLE 1 - CONTEXTE

EMMAÜS MUNDO

Au fil d'une vingtaine d'années d'existence, Emmaüs Mundo a composé une histoire en prise directe avec les problématiques de son temps, avec les façons de penser et d'éprouver l'expérience quotidienne d'un atelier chantier d'insertion. L'association est composée d'acteurs et actrices de tous horizons, promouvant un regard sur la société, un engagement et une expertise jamais démentis. Cette ouverture indispensable sur le bassin de vie du territoire est une volonté qu'Emmaüs Mundo souhaite réaffirmer dans les prochaines années à travers ses différents projets, et, notamment, la recyclerie coopérative et solidaire à Bischheim : dans l'optique d'élargir ses activités et ses missions, la recyclerie coopérative et solidaire est un nouvel outil de travail pour répondre aux nouveaux enjeux de notre société d'hyperconsommation qui fabrique concomitamment des biens de consommation et de l'exclusion.

Cet ancrage affirmé dans la vie du territoire eurométropolitain participe à l'assurance que l'association demeure perméable aux enjeux de son époque. En effet, l'aggravation des problèmes sociaux ainsi que les enjeux environnementaux, que chacun vit à son échelle, lance à l'ensemble des citoyen.ne.s des défis majeurs.

L'utilité première d'Emmaüs Mundo est -de par sa nature de structure d'insertion socioprofessionnelle par l'activité économique (SIAE)- la création d'emploi et l'insertion de personnes très éloignées de l'emploi (chômeurs de longue durée, personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA...), jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté, travailleurs reconnus handicapés...). Emmaüs continue de représenter une solution innovante et performante pour contrer les effets de la crise économique, sociale et environnementale.

VILLE DE BISCHHEIM

Ville de 18 000 habitants, 7^{ème} ville du Bas-Rhin. La politique culturelle de Bischheim s'inscrit dans une impulsion nouvelle avec la mise en place du label « #MaCultureABischheim ». Cette politique regroupe différents équipements culturels que sont l'école de musique et de danse, la Médiathèque de la Cour des Boecklin, les salles du Cercle et du Cheval Blanc et bientôt le Sapin Vert, un tiers lieu culturel et citoyen.

Les objectifs poursuivis par la Ville sont de favoriser le lien social en direction de tous les habitants par une culture partagée, de diversifier les projets culturels, de valoriser et promouvoir le patrimoine et les ressources de la commune et de poursuivre le travail de mise en réseau des équipements et de réflexion avec les communes aux alentours.

VILLE DE SCHILTIGHEIM

Ville de 32 000 habitants, 2^{ème} ville de l'Eurométropole de Strasbourg, Schiltigheim est une ville en mutation. Engagée dans la transition écologique et sociale, signataire du pacte pour la transition, Schiltigheim veut être une ville durable et apaisée où l'expertise d'usage est prise en compte dans les projets d'aménagement des espaces publics. Les transitions énergétiques, environnementales, numériques et sociales sont des défis majeurs que la ville veut relever.

Le projet culturel porté par le service des Affaires Culturelles de la ville de Schiltigheim s'articule autour de trois salles de spectacles (112 levers de rideaux pour 65 propositions artistiques) et d'une École des Arts (près de 800 élèves) composée de 4 pôles – musique, danse, théâtre et arts plastiques – répartis sur 8 sites d'enseignement.

La diffusion de spectacles vivants, l'accueil de compagnies en résidence de création, les pratiques artistiques et les actions de médiation favorisant les rencontres entre les artistes et le public sont au cœur de notre engagement.

Des projections cinématographiques ainsi que la tenue d'un salon de l'illustration et du livre de jeunesse, intitulé Schilick on carnet, complètent les activités du Service des Affaires Culturelles.

ARTICLE 2 - NOTE D'INTENTION

« Il faut consacrer du temps à ne rien produire. C'est nécessaire pour faire apparaître des choses qu'on ne soupçonnait pas... », André Gorz.

L'accélération du dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité nous conduisent à diminuer drastiquement et rapidement la consommation de ressources matérielles et énergétiques de nos villes, à réinventer nos modèles économiques et à changer radicalement nos modes de vie en entamant tous.tes une transition. Faisant figure d'acteur clé dans ce processus, Emmaüs Mundo apporte aujourd'hui, concrètement, des solutions notamment avec sa recyclerie, outil coopératif et solidaire au service de ses cinq mots d'ordre : emploi et insertion, transition écologique, innovation, sensibilisation et solidarité.

Partant de ce constat, les services culturels des Villes de Bischheim et de Schiltigheim souhaitent également s'investir sous un prisme artistique dans la transition écologique et les questionnements qu'elle entraîne : comment apporter des réponses au service des populations les plus fragilisées ? Comment se rapprocher continuellement des préoccupations citoyennes les plus prégnantes ? Comment représenter les intérêts du plus grand nombre, en particulier des personnes *sans-voix*, dans une démarche conciliant les impératifs d'utilité sociale et écologique avec le développement territorial et culturel ?

Ainsi la rencontre des deux villes et d'Emmaüs Mundo a vocation à aller au-delà de propositions conventionnelles. Les trois partenaires veulent associer tous ceux qui y croient par l'hybridation et l'essaimage des moyens. Tisser des alliances bienveillantes. Investir notre territoire. Agir et grandir de manière joyeuse, déterminée, toujours en éveil, jamais dans le dogme ou le paraître. Faire ensemble et viser l'intérêt général.

ARTICLE 3 - OBJECTIFS

Dans cette préoccupation constante d'offrir aux compagnies un espace de réflexion et d'expérimentation pour favoriser la rencontre entre des équipes artistiques et des logiques de dynamique territoriale dans plusieurs lieux situés au cœur de l'Eurométropole Nord (dit le territoire ou bassin de vie), les Villes de Bischheim, de Schiltigheim et Emmaüs Mundo s'associent pour développer une résidence culturelle et artistique de territoire, sans distinction de frontières entre les esthétiques artistiques, afin de démocratiser pratiques artistiques et transition écologique.

Il s'agira notamment pour les artistes d'interroger ce contexte de transition écologique, de s'en inspirer, de se l'approprier, d'aller à la rencontre des personnes travaillant ou vivant sur le territoire.

Le pari fait par les deux villes et Emmaüs Mundo est de traduire les multiples dynamiques de la transition écologique et solidaire par celles du spectacle vivant. Les différentes propositions artistiques élaborées par la compagnie retenue devront incarner les enjeux environnementaux et sociaux soulevés par la question des nécessaires transitions écologiques, alimentaires et énergétiques.

Objectifs généraux pour, avec et par les citoyens :

- › Décloisonner les espaces culturels et partager les savoirs, pour que chacun se forge sa propre culture, pour une opinion instruite et un exercice éclairé de l'esprit critique sur les questions de transition écologique et de solidarités
- › Ouvrir les pistes de développement de l'imaginaire, susciter la créativité autour des thématiques de l'environnement, de l'entraide, de la citoyenneté
- › Développer l'accès pour toutes et tous aux œuvres, aux savoirs, à toutes les cultures et aux modes d'expression artistique, notamment en lien avec les créations portant sur la nature et/ou les relations citoyennes
- › Garantir la liberté de choix et de diversité des pratiques culturelles.

Objectifs pour le territoire :

- › Co-construire et affirmer une identité culturelle du territoire, un imaginaire collectif,

- › Tisser un maillage culturel du territoire,
- › Contribuer à la diversification économique du territoire par l'économie créative et culturelle.

Les publics visés en priorité sont :

- › Les établissements scolaires à partir du secondaire (collèges et lycées),
- › Le tout-public et les seniors
- › Le public en insertion
- › Le public en situation de handicap
- › Les publics des 3 QPV : Marais, Guirbaden, quartiers Ouest

Qu'ils soient profanes ou initiés, éloignés du spectacle vivant, des enjeux de la transition écologique, chaque spécificité de public peut être visé.

Il n'est donc pas question ici de donner une solution, ni même de démontrer la pertinence de telle ou telle option, mais plutôt de remettre en question un système et des scénarii d'organisation entre des humains qui ont compartimenté les dimensions économiques et sociales d'un côté, écologiques et poétiques de l'autre. Cette disjonction crée une perte de sens, de compréhension, de ressenti des enjeux majeurs, et notamment la crise climatique, desquels l'individu et la société, les humains et les non-humains sont les acteurs principaux.

En condensant et en poétisant, voire en vulgarisant par le spectacle vivant les enjeux des dites transitions, les propositions / performances / rencontres / ateliers / et autres formes d'intervention rendront compte de celles-ci et de la ou des réalité.s vécue.s aux niveaux individuel, collectif et social.

Par les « spectacles », ce sont des états qui sont activés et mis au service de questions écologiques, politiques et techniques : l'état de création et/ou d'improvisation ou comment composer avec ce qui est, dans le temps/dans l'instant, comment jouer et créer avec ce que l'on appelle « le moment présent ».

C'est ce dialogue nécessaire entre prose du quotidien et langage artistique qu'il faudra chercher à créer. L'un et l'autre peuvent en effet se nourrir d'une part pour donner du corps, du jeu, du désir au monde réel, et d'autre part pour donner un sens social et politique à un acte artistique, au monde sensible, émotionnel, esthétique.

Seront associées les notions de surprise, d'incongruité, d'iconoclasme, de renouvellement des formes mais aussi de sensibilité à l'humain qui habite ou fait vivre les lieux. Cultiver l'hybridation des activités et l'activation des territoires pour accélérer la transition écologique et solidaire. Toucher indifféremment tous les publics, autant ceux ayant l'habitude de fréquenter des lieux de spectacles que les autres.

Terrain d'expérimentation et d'innovation solidaire, cette résidence artistique cherchera ainsi à sensibiliser les habitant.es du territoire aux enjeux de solidarités et de transition écologique pour préfigurer les territoires de demain dès aujourd'hui.

ARTICLE 4 - MODALITÉS DE LA RÉSIDENCE

La résidence artistique s'inscrira dans une temporalité de saison culturelle, soit de septembre 2022 à mai 2023, et aura vocation à être reconduite sur les saisons 2023/2024 et 2024/2025. Il s'agit donc d'un travail au long cours débouchant sur des propositions inédites, hybrides, accessibles, conviviales, ... mettant en scène pratique, initiatives, raison d'agir... autour des transitions écologiques, alimentaires, énergétiques, les mobilités, la biodiversité, etc.

Les actions de médiation culturelle sont fixées tout au long de la saison en concertation avec les Services des Affaires Culturelles de Schiltigheim, de Bischheim et d'Emmaüs Mundo et en fonction des besoins et des capacités des partenaires. Cette exigence répond aux objectifs pré-cités en favorisant une logique d'ancrage dans le territoire et d'installation d'un processus de médiation et de création partagée par les acteurs en présence.

Les structures culturelles des deux villes et Emmaüs seront des lieux d'accueil, soit dans les salles de spectacle soit dans des lieux tiers pouvant accueillir du public.

La résidence peut aboutir à un processus de création artistique, dans ce cas, le public en insertion et/ou d'habitants des quartiers sera force de proposition pour la construction même de cette œuvre artistique : réalisation des décors, de la scénographie ou du matériel, ainsi que l'usage de matériel de seconde main, dans un esprit de réemploi, de réutilisation et de recyclage portant les valeurs de la transition écologique et solidaire au cœur de ce dispositif culturel innovant.

ARTICLE 5 - CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidats devront répondre aux enjeux culturels du territoire, comme suit :

Partant de la spécificité du bassin de vie, la compagnie artistique participera à l'élaboration du projet culturel de territoire en s'inscrivant dans un projet favorisant la pratique et l'expression artistique des habitants, sans distinction de frontières entre les langages artistiques.

Une occupation positive des espaces publics et facilitant l'accès à la culture des habitants peut être une perspective à envisager. Une attention particulière sera portée aux projets privilégiant les coopérations avec les acteurs de proximité et les équipements culturels présents sur le territoire.

Concrètement, il s'agira de :

- › Concevoir un projet artistique et culturel qui d'une part, favorise un processus de médiation, et d'autre part, une démarche innovante partant des publics : avoir une démarche active partant des personnes, de leur réel, de leurs vies, de leurs rêves...
- › Créer les conditions de mixité et de circulation des publics autour de la restitution du projet et/ou de temps festifs, qui participent à la dynamique culturelle du bassin de vie, ainsi qu'à la diversité de l'offre culturelle existante ;
- › Si possible, valoriser l'identité du quartier en renouvellement urbain des Écrivains situé entre Bischheim et Schiltigheim. Une attention particulière sera portée à ces projets.

ARTICLE 6 – ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles à cet appel à projet :

- › Equipes artistiques professionnelles du Grand Est,
- › Toutes personnes morales - artistes et acteurs culturels notamment - qui s'inscrivent dans une démarche faisant appel à des formes artistiques émergentes ou novatrices ;
- › Tout projet collectif c'est-à-dire porté par plusieurs entités. Dans ce cas, une entité devra être représentante du collectif. Cependant, toutes les entités devront répondre à l'ensemble des conditions d'éligibilité décrites dans le présent article ;
- › Travail au long cours, et non simple rencontre événementielle ;
- › Rayonnement mesurable sur le territoire, notamment auprès des publics habitants (établissements scolaires, structures municipales et associatives, ...) ;
- › Ingénierie de projet :
 - Capacité à concevoir des projets innovants et singuliers ;
 - Capacité à initier des modes de médiation adaptés aux publics cibles ;
 - Capacité à conduire un projet, en développant des coopérations avec d'autres structures ;
- › Faisabilité technique et financière ;
- › Une éventuelle expérience antérieure.

Sont encouragés dans la démarche artistique, culturelle ou scientifique du projet : la mutualisation, la complémentarité, la transversalité, les partenariats. Contribuant à la dynamique du territoire, les candidats sont invités à prendre appui sur les acteurs du bassin de vie et à privilégier la participation des habitants dans l'élaboration de leur projet.

ARTICLE 7 - CADRE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Relatif au porteur de projet

Le porteur de projet devra se conformer aux réglementations en vigueur sur le domaine public et sur les équipements culturels qui pourraient être mis à sa disposition. De manière générale, il devra prendre toute mesure propre à préserver l'ordre public, la sécurité des participants et du public, l'hygiène (notamment les mesures sanitaires en vigueur) et l'environnement. Le matériel, l'aménagement scénique et la configuration des installations devront répondre aux normes et réglementations en vigueur.

Le porteur de projet devra souscrire toutes les assurances garantissant les risques de dommages aux biens, responsabilité civile et professionnelle et, notamment, une garantie pour les dommages corporels. La Ville de Schiltigheim, la ville de Bischheim et Emmaüs Mundo ne pourront être tenus pour responsables des dommages causés aux biens ou aux personnes dont le porteur de projet pourra être l'auteur.

Le porteur de projet s'assurera également que les différents opérateurs du projet sont eux-mêmes en règle au regard des réglementations et des assurances nécessaires à cette opération.

Relatif aux partenaires institutionnels

Le projet retenu se verra attribuer une subvention dont le montant est fixé à 20 000€ par année civile, et après signature d'une convention, évaluant les avantages en nature d'éventuelles mises à disposition de lieux pour la résidence.

Si la résidence débouche sur une création, un contrat de cession incluant un pré-achat d'une ou plusieurs représentations du spectacle pourra également être signé.

Concernant les frais d'approche dits « VHR » de la résidence : les frais liés au trajet, repas et hébergements ne font pas l'objet d'indemnisation financière. La compagnie pourvoira à ces dépenses de manière autonome.

ARTICLE 8 - PIÈCES A FOURNIR

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- › Un court descriptif de l'activité du porteur de projet,
- › Les documents attestant de sa domiciliation, sa raison sociale et une attestation sur l'honneur justifiant de sa situation au plan fiscal et social (Cf. document en annexe),
- › Un bilan moral et financier de l'association / compagnie porteuse,
- › Une lettre de motivation et une lettre d'intention décrivant la résidence artistique envisagée sur le territoire,
- › Les références de la compagnie artistique et la composition de l'équipe affectée au projet,
- › Un budget prévisionnel détaillé,
- › Un relevé d'identité bancaire ou postal original.

Les dossiers et leurs compléments reçus au format papier ne seront pas réexpédiés aux artistes après délibération du jury.

L'envoi des dossiers se fait par papier ou par mail à :
maculture@ville-bischheim.fr

- Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés par le comité de sélection -

ARTICLE 9 - CALENDRIER & PROCÉDURE DE SÉLECTION

Tous les dossiers jugés recevables seront étudiés par un comité de sélection composé d'élu.e.s, de représentants des services municipaux et des partenaires. Ce comité examinera les candidatures et évaluera la pertinence du projet sur le territoire.

Il pourra éventuellement auditionner les candidats.

20 février 2022	Date limite de réception des candidatures
Semaine du 21 février 2022	Étude des dossiers par le comité de sélection
4 mars 2022	Réunion du comité de sélection

Semaine du 7 mars 2022	Rencontre des équipes artistiques présélectionnées
Semaine du 14 mars 2022	Choix définitif du ou des projet.s artistique.s Création du Comité de pilotage et élaboration du calendrier prévisionnel de la résidence
Rentrée 2022	Démarrage des actions

A l'issue de l'attribution, il sera établi un calendrier prévisionnel de réunions visant à :

- › Définir concrètement les modalités de résidence
- › Définir les actions mises en œuvre sur le territoire
- › Etablir un bilan à mi-parcours
- › Etablir un bilan de la résidence à la fin de chaque saison
- › Etablir un bilan complet de résidence

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET SUIVI

Ville de Bischheim : Alexandre Michta – 03 88 18 01 33 – a.michta@ville-bischheim.fr

Ville de Schiltigheim : Sara Sghaier – 03 88 83 84 85 – sara.sghaier@ville-schiltigheim.fr

Emmaüs Mundo : Joël Isselé – 06 61 40 07 74 – joel.issele@emmaus-mundo.com